



Mairie de l'Ile Bouchard

Formulaire de consultation du public pour les ZONES d'Accélération des Énergies Renouvelables

A retourner à la mairie au plus tard le 31 mars 2024

La carte détaillant les zones et parcelles identifiées ZAER par les élus sont consultables en mairie et sur le site internet de la mairie.

Seules les installations de production d'énergie renouvelable photovoltaïque ont été retenues par les élus.

NOM :Prénom :

Adresse :

.....

Numéro de téléphone :

Mail :

- Etes- vous favorable à d'autres types d'énergies renouvelables que ceux visés par les élus (photovoltaïques au sol, sur bâtiment, en ombrières sur parking) ?
 Oui Non

Si oui, lequel(s) ?

- Souhaitez- vous que d'autres zonages ou parcelles soient ajouté(e)s ?
 Oui Non

Si oui, merci de mentionner les parcelles ou zonages.

.....
.....
.....
.....
.....

- Autres remarques
.....
.....